

Nouvel·le adhérent·e ? Opération parrainage 30€ offerts !

15 € en carte cadeau pour la marraine / le parrain

15 € en carte cadeau pour le / la filleul·e nouvel·le adhérent·e pour toute nouvelle adhésion (les 2 conditions doivent être remplies : être parrainé·e et être nouvel·le adhérent·e)

MARRAINE / PARRAIN

Nom d'usage:

Prénom:

Numéro d'adhérent :

Adresse mail personnelle :

Instructions pour le prélèvement fractionné(*)

- > Compléter le mandat de prélèvement ci-dessous
 - > Dater et signer
 - > Renvoyer avec le bulletin d'adhésion rempli (au dos), en joignant un RIB ou un RICE
- (*) prélèvements fractionnés automatiques en 10 fois maximum (d'octobre à juillet) sans frais

Crédit d'impôt
66 % de votre
cotisation

Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE-Unsa à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE-Unsa.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.



Référence Unique Mandat :
(Réservé au créancier)

Paiement : Récurrent

Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou un RICE, puis adresser l'ensemble au créancier

Débiteur

Vos Nom Prénom(*) :

Votre Adresse(*) :

Code postal(*) :

Ville(*) :

Pays(*) :

Identifiant Créancier SEPA: FR16ZZZ401981

Nom: Syndicat des Enseignants - UNSA

Adresse: 209 Boulevard Saint-Germain

Code postal: 75007

Ville: PARIS

Pays: FRANCE

IBAN(*) :

BIC(*) :

Le(*) :

À(*) :

Signature(*) :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées que par le créancier pour la gestion de sa relation avec son client. Elles relèvent du règlement européen sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 et pourront donner lieu à l'exercice par le client de ses droits de rectification, d'effacement, d'opposition, de portabilité auprès du délégué à la protection des données (DPO), courriel : dpo@se-uns.org ou lettre recommandée avec AR à SE-Unsa, 209 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

Montage & infographie :

SE-Unsa

Impression : ITF

10826 : FR234346_03RKP
(Identifiant ADEME)



Jesuis adhérente au SE-Unsa
Pourquoi pas vous ?

Mon adhésion me permet de bénéficier :

- d'un accompagnement personnalisé de ma situation (pension, protection sociale, aides financières...),
- de réunions pour être informé·e sur tous les sujets,
- de messages sur l'actualité des retraites ou lors d'actions du SE-Unsa,
- d'un accès à un espace personnel où retrouver des fiches pratiques, des guides, des vidéos...
- des avantages d'un comité d'entreprise (réductions, tarifs réduits sur des abonnements...).

Adhérent·e du SE-Unsa, vous faites partie d'une communauté qui porte un projet de transformation de l'École publique, de la maternelle aux lycées.

Ce collectif nous permet d'œuvrer au quotidien afin d'obtenir des **moyens pour la réussite de tous et toutes**.

Vous pouvez compter sur un syndicat lucide, ferme et ambitieux pour les personnels comme pour les élèves.

Suivez-nous



se.unsa



@se.unsa



se.unsa



SE_Unsa

Le SE-Unsa... bien + qu'un syndicat



Adhérer au SE-Unsa, c'est aussi être adhérent·e à l'Unsa Retraités



Pour l'Unsa, tout doit être fait pour :
• éviter les tensions entre générations,
• préserver les solidarités et les reconstruire là où elles se sont détériorées.

Les politiques publiques (urbanisme, logement, transport, éducation, culture, sport...) sont autant d'outils pour y contribuer et renforcer la cohésion entre générations.

Pour l'Unsa, les retraités jouent un rôle essentiel dans la vie familiale, sociale, économique, culturelle et politique, tout particulièrement au travers des associations, des organisations syndicales, des collectivités territoriales, des organismes institutionnels où ils apportent leurs compétences et leur disponibilité.

Le bénévolat des retraités contribue à la richesse de la nation et au renforcement des liens sociaux et familiaux.

Pour l'Unsa, il doit être reconnu, valorisé et soutenu par le développement et le financement de formations.



C'est décidé, j'adhère au SE-Unsa



Montants annuels des cotisations

Pension <1400€	Pension entre 1 400€ et 1850 €	Pension entre 1 850€ et 2000 €	Pension >2000€
107 € 36, 38	132 € 44, 88	147 € 49, 98	152 € 51, 68

Dans chaque case, le montant indiqué en dessous correspond au montant réel après crédit d'impôt de 66 %.

Crédit d'impôt
66 % de votre
cotisation

☐ Nouvel adhérent ☐ Renouvellement

Nom d'usage : _____

Prénom : _____

Nom de naissance : _____

Né·e le : _____

Portable : _____

Adresse personnelle : _____

Adresse mail personnelle : _____

Département de rattachement : _____

JE SUIS : ☐ Retraité·e

Mode de paiement :

☐ Chèque

☐ Prélèvements fractionnés automatiques*) ◇ Première demande
◇ Renouvellement

(*) document à remplir au verso

J'adhère au SE-Unsa

La cotisation comprend notamment l'abonnement à notre revue pour un montant total de 36€ annuel.

Date : _____

Signature : _____

Montant de la cotisation :
voir ci-contre

€

Les informations recueillies sont destinées au fichier du SE-Unsa. Elles seront utilisées dans le cadre des services adhérents. Tout adhérent du SE-Unsa est adhérent de l'Unsa Éducation et de l'Unsa qui peuvent utiliser certaines données personnelles confiées au SE-Unsa (nom, prénom, adresse...) à des fins d'information. Mes données seront conservées en base active tout au long de la durée de mon adhésion puis archivées dans la limite des prescriptions légales. Les données collectées à caractère personnel et le traitement dont elles font l'objet relèvent du règlement européen sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la Loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978. Pour toute information (registre, droit d'accès, rectification, effacement, opposition, droits à la portabilité de vos données personnelles et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort de ces mêmes données après la mort, etc.), coordonnées de contact : délégué à la protection des données (DPO), courriel : dpo@se-uns.org ou lettre recommandée avec AR à SE-Unsa, 209 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

À retourner à :

SE-Unsa 25
Maison des Syndicats
4 B Rue Léonard de Vinci, 25000 Besançon
25@se-uns.org